

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des députés européens appellent au soutien de l'UE pour protéger des populations de requins-taupes bleus en danger d'extinction

Une coalition transpartisane demande au commissaire européen de changer de cap et de tenir compte des recommandations scientifiques

Bruxelles, le 20 mai 2021. 41 députés européens demandent à Virginijus Sinkevičius, commissaire européen à l'Environnement, aux Océans et à la Pêche, de veiller à ce que l'UE soutienne la protection des requins-taupes bleus en danger d'extinction au sein de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA). Dans une [lettre](#) envoyée ce jour en amont des prochaines négociations de la CICTA, les eurodéputés demandent que l'Union européenne cesse de s'opposer à l'interdiction de la détention à bord des requins-taupes bleus et qu'elle commence à soutenir cette mesure recommandée de longue date par les scientifiques pour sauver la population de l'Atlantique nord.

« Nous trouvons préoccupant que la Commission européenne ne soutienne pas la recommandation pressante qu'ont émise les scientifiques pour les requins-taupes bleus de l'Atlantique nord, dont la population est en danger d'extinction. Il est cependant encore plus préoccupant que, par ses contre-propositions extrêmement laxistes, elle se soit dressée comme principal obstacle à un accord international susceptible de mettre fin à la surpêche et d'enclencher le long processus de reconstitution de la population », déclare l'eurodéputée française Caroline Roose.

Les requins-taupes bleus sont des requins océaniques particulièrement intéressants sur le plan économique ; ils sont ciblés pour leur chair, leurs nageoires et dans le cadre de la pêche sportive. Capturés par les flottes de nombreux pays, ils ne font pourtant l'objet d'aucun quota de pêche international. Les scientifiques de la CICTA recommandent depuis 2017 une interdiction du débarquement des requins-taupes bleus de l'Atlantique nord. L'UE arrive en tête des Parties à la CICTA qui exploitent cette population particulièrement épuisée de requins-taupes, avec 62 % des débarquements en 2019.

« Le requin-taube bleu joue un rôle de prédateur d'une importance considérable tout en étant très vulnérable à la surpêche », explique l'eurodéputée irlandaise Grace O'Sullivan. « La croissance exceptionnellement lente et les taux de reproduction des requins-taupes font qu'il est d'autant plus urgent de suivre les avis de gestion des pêcheries. »

En 2019, l'UE a contribué à faire inscrire les requins-taupes à l'Annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Cette inscription impose que les exportations et les débarquements de prises effectuées en haute mer proviennent de pêcheries dont le caractère durable peut être démontré. Un panel d'experts de l'UE a conclu en décembre que les États membres ne devraient plus autoriser les exportations ou les débarquements de requins-taupes bleus provenant de l'Atlantique nord.

« Sans l'adoption d'une mesure décisive par la CICTA dans les mois à venir, la population de requins-taupes bleus de l'Atlantique nord risque un effondrement total qui aggravera le préjudice subi par les pêcheurs et l'écosystème dans son ensemble », ajoute Francisco Guerreiro, député européen représentant le Portugal.

« Il est impératif que nous inversions immédiatement le déclin des requins-taupes afin de préserver les bénéfices économiques et écologiques qu'ils produisent pour les générations futures. »

Le Canada a pris la tête d'un effort plurinational visant à l'adoption par la CICTA de limites de capture des requins-taupes qui tiennent compte des conclusions scientifiques. L'opposition, essentiellement manifestée par l'UE, a conduit à de nombreux retards, au maintien de l'inaction et à la poursuite de la surpêche dans l'Atlantique nord. Ces deux Parties ont chacune soumis des propositions relatives aux requins-taupes bleus : elles feront l'objet de négociations dans le cadre d'une session spéciale de la CICTA en juillet.

« Nous apprécions l'engagement de ces députés européens dans la crise des requins-taupes. Nous appelons le commissaire à tenir compte de leurs demandes et à modifier la position européenne afin qu'elle s'aligne sur l'avis scientifique de la CICTA et sur les obligations de l'UE découlant de la CITES », déclare Ali Hood, directrice chargée de la conservation pour le Shark Trust. « C'est une étape essentielle si nous voulons assurer un avenir plus radieux aux requins-taupes bleus, mais le temps est compté. »

Contact presse : Patricia Roy, e-mail : patricia@communicationsinc.co.uk, tél. : +34 696 905 907.

Notes aux responsables de publications : Shark Trust, Ecology Action Centre, Project AWARE et Shark Advocates International, avec le soutien du Shark Conservation Fund, ont créé la [Shark League](#) of the Atlantic and Mediterranean pour promouvoir des politiques régionales responsables en matière de conservation des raies et des requins.

La CICTA est chargée de la conservation des thons et des espèces apparentées dans l'océan Atlantique et les eaux adjacentes. La [CICTA](#) rassemble 52 Parties contractantes, dont l'Union européenne.

Les scientifiques de la CICTA ont actualisé le [statut des requins-taupes bleus de l'Atlantique](#) en 2019.